

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
12/4/18
DOSSIER N°6622**

**POLE UNIVERSITAIRE DE GUÉRET - SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT 2024**

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Laurent DAULNY
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : POLE UNIVERSITAIRE DE GUÉRET - SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT 2024**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CP2023-04/3/16 du 28 avril 2023 portant renouvellement de la convention de mise à disposition de l'ensemble des biens mobiliers et immeubles du campus universitaire de Guéret à l'Université de Limoges ;
VU la délibération n°CP 2023-09/4/38 du 29 septembre 2023 portant sur la mise en place d'une convention*

*de partenariat relative à la subvention annuelle de fonctionnement dans le cadre de la mise à disposition du bâtiment – rue Marc Purat à GUÉRET et d'une convention de partenariat relative à l'implantation d'un département d'IUT Carrières Sociales sur le Campus Universitaire de GUÉRET ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-12/4/18 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Décide :

- d'attribuer les subventions de **63 000 euros** et de **15 000 euros** à l'Université de LIMOGES, d'une part pour la contribution au fonctionnement du site (entretien, viabilisation, etc.) et d'autre part pour le fonctionnement de la formation DUT Carrières Sociales sur le campus Jules FERRY de GUÉRET ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les documents afférents à ce dossier.

Dit que les sommes nécessaires seront prélevées au chapitre 65 – Article 657382 – Fonction 23.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET